



# LA MARTINIQUE

RECONNUE PAR  
L'UNESCO  
AU TITRE DE

RÉSERVE  
MONDIALE DE  
BIOSPHERE

---

15  
SEPTEMBRE  
**2021**



**unesco**

Réserve de biosphère  
de Martinique

# LE PROGRAMME HOMME ET BIOSPHERE DE L'UNESCO

## QUE REPRÉSENTE T-IL ?

Ce Programme rassemble les territoires engagés dans une démarche de développement économique et social soutenable, tout en préservant leurs richesses naturelles et culturelles :

ce sont les **Réserves de Biosphère**.

Il est l'un des plus anciens de l'**UNESCO** et constitue depuis 1971 un réseau de coopération mondiale, régionale et nationale, avec **plus de 700 territoires Réserves de Biosphère dans 131 pays**.

## SA MISSION

Au niveau français, le Programme Homme et Biosphère (Man And Biosphere - MAB) de l'UNESCO relève du Comité Homme et Biosphère-France qui l'anime, le met en œuvre à l'échelle nationale et assure les liens entre les territoires Réserves de Biosphère et l'UNESCO. C'est aussi le Comité qui valide les candidatures avant leur envoi à l'UNESCO.

## LES RÉSERVES DE BIOSPHERE

Les Réserves de Biosphères concourent à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable sur lesquels les Nations Unies se sont engagées pour 2030.

**Une Réserve de Biosphère émane d'une volonté locale**, elle n'impose aucune réglementation et ne s'appuie sur aucun pouvoir réglementaire. Elle vise à renforcer l'implication de la population dans la préservation et la valorisation de son territoire. Elle est vecteur de liens, sur le plan local mais aussi national, régional et international grâce aux différents réseaux de coopération qu'elle intègre.







Martinique  
Biosphère

# EN MARTINIQUE : L'ASSOCIATION MARTINIQUE RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

## QUI SOMMES-NOUS ?

En Martinique, la démarche de candidature au titre mondial de Réserve de Biosphère est le fait de **la société civile**. L'association Martinique Réserve de Biosphère a été créée en **juin 2017** pour la mener à bien.

Constituée de **18 membres fondateurs**, elle représente une grande diversité d'acteurs.

En font partie 5 associations et institutions :

ASSOCIATION DES MAIRES, CARBET DES SCIENCES, CONTACT-ENTREPRISES, CODERUM et TROPIQUES-ATRIUM

et 13 personnes physiques :

Mgr MACAIRE, Michel FAYAD, Karine ROY-CAMILLE NICOLAS-ETIENNE, Jean-Paul JOUANELLE, Emmanuel NOSSIN, Coralie BALMY, Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX, Mireille JARDIN, Emmanuel LISE, Emmanuel de REYNAL, Dr Ruddy VALENTINO, Christophe YVON et Nathalie de POMPIGNAN.

L'association est apolitique et ne bénéficie d'aucune subvention publique. Ses membres sont bénévoles et ses actions sont financées par des partenariats, des dons et des adhésions.



# LES ÉTAPES DE LA CANDIDATURE

## SEPTEMBRE 2018 À OCTOBRE 2019

L'élaboration d'une vision collective pour le territoire s'est faite dans le cadre de réunions publiques d'information et co-construction de la candidature dans les **34 communes de Martinique**, en présence des Maires, des élus municipaux et des habitants. Ces réunions ont rassemblé près de **4500 personnes** autour de 4 thématiques et 4 ateliers de travail :

- Richesses naturelles
- Richesses culturelles
- Savoir-faire, produits et services engagés en faveur d'un développement soutenable
- Recherche scientifique et éducation environnementale

## DÉCEMBRE 2019

Les informations recueillies et les propositions d'actions formulées par les habitants ont fait l'objet d'une réunion de synthèse, à laquelle ont été conviés les représentants des communes, du monde socio-économique, académique, scientifique et religieux, les autorités territoriales et l'Etat.

## MAI 2020

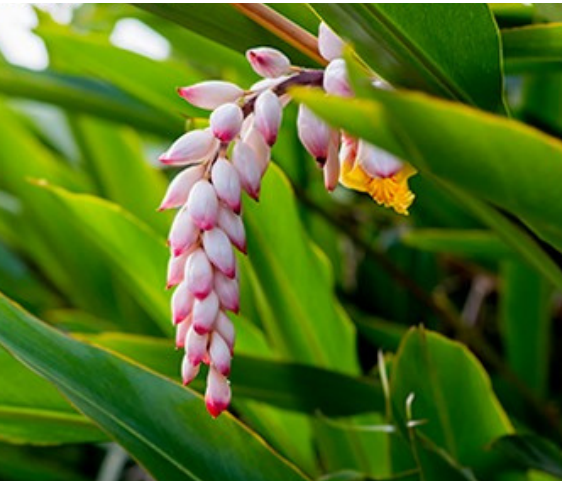
Le dossier de candidature a été remis au Comité français du Programme Homme et Biosphère. Il l'a validé en septembre 2020 et transmis officiellement à l'UNESCO.

## MARS 2021

Le dossier de candidature a été examiné par le Comité International du Programme Homme et Biosphère début mars 2021.

## SEPTEMBRE 2021

**La Martinique est reconnue Réserve mondiale de Biosphère** lors de la 33<sup>ème</sup> session du Conseil International de Coordination (CIC) du programme Homme et Biosphère de l'UNESCO.





# EN IMAGES

Parmi les 34 réunions publiques



Fort-de-France, novembre 2018



Saint-Pierre, janvier 2019



Le François, janvier 2019



Le Lamentin, janvier 2019



Les Trois-Ilets, mars 2019



Ducos, juillet 2019



Macouba et Grand'Rivière, juillet 2019



Saint-Joseph, juillet 2019



Le Robert, octobre 2019

# QUELS APPORTS?

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, ATTRACTIVITÉ, OUTIL DE COMMUNICATION

Mondialement reconnu, le titre de Réserve de Biosphère est:

- un levier de développement économique et social en donnant accès à des réseaux de coopération mondiale, caribéenne et nationale
- un instrument fort d'attractivité, de reconnaissance et de valorisation de nos atouts à l'échelle du monde
- un outil de communication puissant pour la Martinique, en particulier pour les savoir-faire, les produits locaux, et le tourisme.

## UN TERRITOIRE SOUS LES PROJECTEURS DE L'UNESCO

La Martinique détient désormais deux titres UNESCO :

- le titre de Réserve de Biosphère pour l'ensemble du territoire martiniquais, terrestre et marin
- un titre de Patrimoine Mondial Culturel Immatériel pour la Yole.

Et elle est engagée dans une candidature au titre de Patrimoine Mondial Naturel, pour 2 sites de son territoire : les volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord, portée par le Parc Naturel Régional.

Trois titres qui s'enrichissent, se complètent et se renforcent mutuellement pour servir le développement et l'attractivité de notre île.

## UNE VISION COMMUNE

**La procédure de candidature a été participative, fédératrice et collective.**

Cette méthode de travail a apporté beaucoup de satisfaction et de fierté aux participants sur tout le territoire, et elle continuera d'être utilisée pour impliquer la population dans la construction continue d'une vision commune.





# ET MAINTENANT ?

## LA MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE GESTION ...

L'efficacité de l'organisation associative a été saluée sur le territoire. Aux côtés de l'association Martinique Biosphère, la Collectivité Territoriale de Martinique présidera le **Comité de gestion de la Réserve mondiale de Biosphère**. De nombreuses institutions y seront représentées ainsi que des associations.

Son rôle sera de suivre la bonne exécution des propositions émises par les habitants. Il sera assisté par un **Conseil scientifique** et un **Collège des gestionnaires des aires protégées** formé du Parc Naturel Régional, Parc Naturel Marin et de l'Office National des Forêts.

## ... ET DE COMMISSIONS DE TRAVAIL

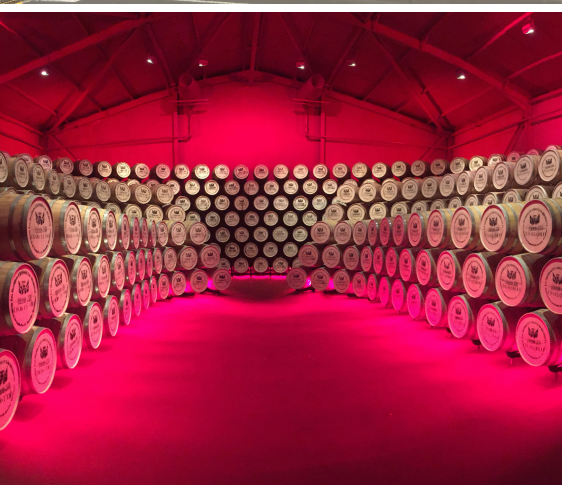
Conformément aux propositions des habitants, **5 axes de travail** ont été définis :

1. Préservation, protection, et valorisation de la biodiversité et des ressources naturelles
2. Réappropriation de l'identité culturelle du territoire
3. Promotion d'activités durables : production et consommation locales et responsables / tourisme responsable / énergies renouvelables et transports collectifs
4. Éducation à l'environnement
5. Recherche, avec 3 thématiques: chlordécone, sargasses et changement climatique

**5 Commissions** seront constituées, composées d'acteurs concernés par la thématique.

## QUEL RÔLE POUR L'ASSOCIATION ?

L'association Martinique Biosphère sera chargée de la coordination des activités de la Réserve mondiale de Biosphère et de la co-animation du comité de gestion et des commissions de travail. Elle sera le contact privilégié pour les membres des réseaux des Réserves de Biosphère, à l'échelle mondiale, régionale et nationale.



# NOUS CONTACTER

## CONTACTS PRESSE

**Nathalie de POMPIGNAN**, Présidente :  
06 24 67 25 49

**Karine ROY-CAMILLE NICOLAS-ETIENNE**, Vice-Présidente :  
06 96 80 13 00

**Jean-Paul JOUANELLE**, Vice-Président :  
06 96 37 32 52

## NOS RÉSEAUX



<https://martinique-biosphere.fr/>



<https://www.facebook.com/martiniquebiosphere>



[https://www.instagram.com/martinique\\_biosphere/](https://www.instagram.com/martinique_biosphere/)



[martiniquebiosphere@gmail.com](mailto:martiniquebiosphere@gmail.com)

